# REPUBLIQUE DU CAMEROUN







REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES SUR LES CINQ SITES RETENUS DU PROJET D'ETUDES DE MOBILISATION ET DE VALORISATION DES EAUX PLUVIALES A TRAVERS DES RETENUES COLLINAIRES DANS LA REGION DU NORD (PEMVEP) – FINANCEMENT **BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT** 

PLAN D'URGENCE DU BARRAGE DE BASSIRA

Rédigé par





Avec l'appui de



**FEVRIER 2025** 

	FICHE QUALITE
Nom du projet	Projet d'Etude de Mobilisation et de Valorisation des Eaux Pluviales à travers des retenues collinaires dans la région du Nord (PEMVEP)
Activité	Réalisation des études complémentaires sur les cinq sites : Barkehi, Ndjam-badi, Poli, Mousgoy et Bassira
Référence du projet	Contrat N°000007/C/MINEE/SG/PEMVEP/2024 06 Juin 2024
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE)
Financement	Banque Africaine de Développement (BAD)
Localisation du projet	Site de Bassira – Cameroun
Type de document	Plan d'Urgence

# Etude réalisée par le Groupement COMETE Engineering International et COMETE International, avec l'appui local de H&B CONSULTING

	LISTE DES VERSIONS	
N° de la version	Description	Date
Révision 1	Rapport provisoire	03.12.2024
Final	Version finale	21.02.2025

# **TABLE DES MATIERES**

SIGL	E ET A	BREVIATIONS	\
FICH	IE DE S	YNTHESE	V
СНА	MP D'	NPPLICATION	vi
LIST	E DE D	IFFUSION	vii
De	estinata	ires internes	vii
De	estinata	ires externes	ix
MISE	E A JOI	JR ET SUIVI DES MODIFICATIONS DU PU	)
TAB	LEAU I	DES MODIFICATIONS DU SUIVI DU PU	x
1.	ALER	[E	
1.	1 Fic	he d'alerte	
1.:	2 Scl	néma d'alerte en cas de rupture du barrage	
1.3	3 Ale	rte des secours extérieurs	
1.4	4 Me	ssage à communiquer aux secours publics	6
1.	5 Me	ssage du directeur des opérations internes vers les interlocuteurs locaux	
1.0		stion de l'alerte	
2.	SITUA	TION GEOGRAPHIQUE	
2.		alisation du barrage	
2.:		ne d'enjeux	
2.		n d'implantation du barrage	
2.		e d'accès des secours	
		JATION DES RISQUES	
3.		énario de rupture et caractéristiques pour la brèche	
3.		délisation de l'onde de submersion	
3.		aluation du risque de rupture	
		NSEMENT DES MOYENS	
4.		cours aux sinistrés	
4.:		yens fonctionnels	
4.3		yens de communications	
-		NISATION DES SECOURS	
-		cas de mise en œuvre du PU	
5	∠ Fic 5.2.1	hes de fonction	
	5.2.1	Responsabilités du directeur des opérations internes	
	5.2.2	Responsabilités de la fonction communication	
	5.2.4	Responsabilités de la fonction intervention / exploitation	
	5.2.5	Responsabilités de la fonction observation	
	5.2.6	Responsabilités de la fonction logistique	
5		hes annexes	
0.	5.3.1	Annuaire téléphonique interne	
	5.3.2	Annuaire téléphonique externe	
	5.3.3	Implantation du Poste de Commandement	
	5.3.4	Rapport d'accident	
6.	INFOF	MATION ET SENSIBILISATION	
7.	EXER	CICES D'ENTRAINEMENT	4

# REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES SUR LES CINQ SITES RETENUS DU PROJET D'ETUDES DE MOBILISATION ET DE VALORISATION DES EAUX PLUVIALES A TRAVERS DES RETENUES COLLINAIRES DANS LA REGION DU NORD (PEMVEP) – FINANCEMENT BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

7.1	Compte-rendu de l'exercice	.46
	Fiche d'exercice	.47
7.3	Exemple d'exercice	48

### SIGLE ET ABREVIATIONS

°CDegré CelsiusAPDAvant-Projet DétailléAPSAvant-Projet Sommaire

BAD Banque Africaine de Développement

BP Boîte Postale
BV Bassin versant

CHR Centre hospitalier régional

CRM Centre de regroupement des moyens
DOI Direction des opérations internes

ha Hectare km Kilomètre m Mètre

m/s Mètre par secondes

m² Mètre carrém³ Mètre cube

MINADER Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINATD Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINEE Ministère de l'Énergie et de l'Eau

MINEPDED Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et du Développement Durable

MINEPIA Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales

MINIMIDT Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique

MINSANTE Ministère de la Santé publique
OSP Officier des sapeurs-pompiers
PC Poste de commandement
PCA Poste de commandement avancé
PCO Poste de commandement opérationnel

PEMVEP Projet d'études de mobilisation et de valorisation des eaux pluviales à travers des retenues collinaires

**PPI** Plan particulier d'intervention

PU Plan d'urgence

**UTM** Universal Transverse Mercator

# FICHE DE SYNTHESE

La fiche de synthèse permet d'avoir sur une seule feuille une présentation succincte des risques liés à l'industrie et les renseignements complémentaires relatifs aux moyens de secours et équipements de sécurité.

Responsable du projet	Ministère de l'Eau et de l'Energie Délégation Régionale du Nord Délégation Départementale du Mayo Louti
Adresse complète :	B.P: 70, Yaoundé, Cameroun Site Internet: www.minee.cm
Numéro(s) de téléphone et mails :	Téléphone : +237 222 22 61 83 / Fax : 222 22 61 77 Email : mail@minee.cm
Activité relative au projet :	Construction et exploitation des barrages de retenue
Directeur d'établissement :	Délégué Départemental du MINEE du Mayo Louti
Accès :	Accès par de la route nationale RN1, par la piste de Bassira qui bifurque de cette dernière au niveau du village de Tchontchi.  17 km sur cette piste en très mauvais état, arrivée au Mayo Yaram et juste après la traversée du cours d'eau, se trouve l'école de Bassira et site en pleine forêt à 3 km à l'ouest de l'école
Risques des tiers :	Habitations et activités à proximité pouvant être affectées par l'onde de submersion en cas de rupture du barrage
Risques majeurs :	Rupture du barrage, inondation

### CHAMP D'APPLICATION

Le plan d'urgence est un outil de gestion de crise, un document opérationnel propre à l'établissement :

- *Il concerne* un sinistre intérieur (incendie, explosion, pollution).
- Il a pour Objectif d'éviter qu'un sinistre ne dégénère en catastrophe grâce à la rapidité des secours et à l'organisation de l'intervention.
- Il permet de Définir les moyens à mettre en œuvre pour protéger le personnel, les populations et l'environnement.
- Il est Établi par le directeur de l'établissement avec le concours des services d'incendie et de secours.
- Il est déclenché par le directeur de l'établissement ou son représentant.
- Il est dirigé par le directeur de l'établissement qui prend les décisions de concert avec l'officier de sapeur-pompier.
- Il permet la connaissance des ordres donnés par le directeur de l'établissement pour son personnel.
- *Il présente les moyens* de l'établissement, des secours publics, des autres industries éventuellement, des entreprises extérieures si nécessaire.
- Il contient des documents explicitant les actions de chaque intervenant ainsi que les informations utiles en situation accidentelle.

Le plan d'urgence permet de définir les mesures d'organisation, les méthodes d'intervention et les moyens nécessaires à mettre en œuvre en cas d'accident en vue de protéger le personnel, les populations et l'environnement. Il est connexe à la nature et les enveloppes des différents scénarii d'accident envisagés dans l'étude des dangers et son analyse critique. Il détermine les actions visant à placer les installations dans un état le moins dégradé possible, à limiter les conséquences de l'accident, à assurer l'alerte des services de secours publics et l'information des autorités.

# LISTE DE DIFFUSION

## **DESTINATAIRES INTERNES**

Fonction dans le PU	Noms	Contacts	Fonction dans l'administration ou en entreprise	Nombre d'exemplaire	Version
Directeur des opérations internes			Délégué Régional du MINEE du Nord / Délégué Départemental du MINEE du Mayo Louti	1 exemplaire	
Chef du poste de commandement			Représentant de l'exploitant du barrage	1 exemplaire	
Fonction communication			Délégué Départemental du MINEE du Mayo Louti	1 exemplaire	
Fonction exploitation / intervention			Membre de l'équipe de l'exploitant	1 exemplaire	
Fonction observation			Membre de l'équipe de l'exploitant	1 exemplaire	
Fonction logistique			Membre de l'équipe de l'exploitant	1 exemplaire	

## **DESTINATAIRES EXTERNES**

Entité	Représentant	Noms	Contact	Nombre d'exemplaire	Version
Arrondissement de Guider	Sous-préfet			1 exemplaire	
Commune de Guider	Maire			1 exemplaire	
Ministère des Mines de l'Industrie et du	Regional du Nord		1 exemplaire		
Développement Technologique	Délégué Départemental du Mayo Louti			1 exemplaire	
Caserne du Corps National des Sapeurs-Pompiers de Garoua	Commandant			1 exemplaire	
Police de Guider	Commissaire			1 exemplaire	
Gendarmerie de Guider	Commandant de brigade			1 exemplaire	
Chefferie de Bassira	Chef du village			1 exemplaire	

### MISE A JOUR ET SUIVI DES MODIFICATIONS DU PU

Une mise à jour régulière, condition première de l'efficacité du PU en cas de sinistre, notamment en cas de modification des conditions d'exploitation, est nécessaire.

Le PU est remis à jour tous les trois ans, ainsi qu'à chaque modification notable et en particulier avant la mise en service de toute nouvelle installation ayant modifié les risques existants.

Une procédure est mise en œuvre pour garantir :

- La recherche systématique d'améliorations des dispositions du PU : cela inclut
- L'organisation de tests périodiques du dispositif et/ou des moyens d'intervention ;
- La formation du personnel intervenant ;
- L'analyse des enseignements à tirer de ces exercices et formations ;
- L'analyse des accidents qui surviendraient sur d'autres sites ;
- La prise en compte des résultats de l'actualisation de l'étude des dangers (tous les 5 ans ou suite à une modification notable dans l'établissement ou dans le voisinage);
- La revue périodique et systématique de la validité du contenu du P.U., qui peut être avec les actions citées cidessus :
- La mise à jour systématique du PU en fonction de l'usure de son contenu ou les améliorations décidées.

### Le PU doit être révisé en cas de :

- Modification des risques ;
- Modification des installations ;
- Nouvelles installations mises en service (nouveau scénario) ;
- Modification des installations existantes ou introduction de nouveaux produits, nouveaux procédés, etc. (modification ou complément de scénario);
- Changement d'affectation de stockage ;
- D'arrêt d'installation (retrait de scénario) :
- Modification des moyens;
- Introduction ou retrait de partenaires ;
- Modification de structures internes et/ou externes ;
- Retour d'expérience lorsqu'un accident ou un exercice a montré des séquences, moyens ou autres pouvant être améliorés.

En cas d'absence de modification, il est conseillé de procéder à un contrôle annuel du document (mise à jour des répertoires téléphoniques...).

Les modifications sont adressées aux destinataires internes et externes.

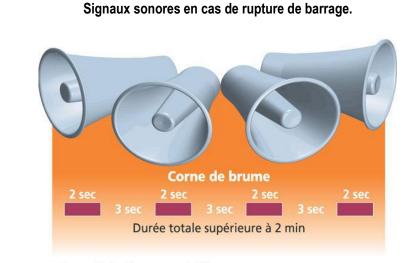
<u>NB</u>: Toute mise à jour du PU doit être suivi d'un enregistrement.

# TABLEAU DES MODIFICATIONS DU SUIVI DU PU

Date	Version	Objet et motif de la modification	Page modifiée	Modifiée par	Fonction
Février 2025	01	Rédaction	Toutes	H&B Consulting	Bureau d'études
Validation de la d	ernière version		Le		
Par			Visa		

# 1. ALERTE

### 1.1 FICHE D'ALERTE



Signal d'alerte spécifique aux ouvrages hydrauliques

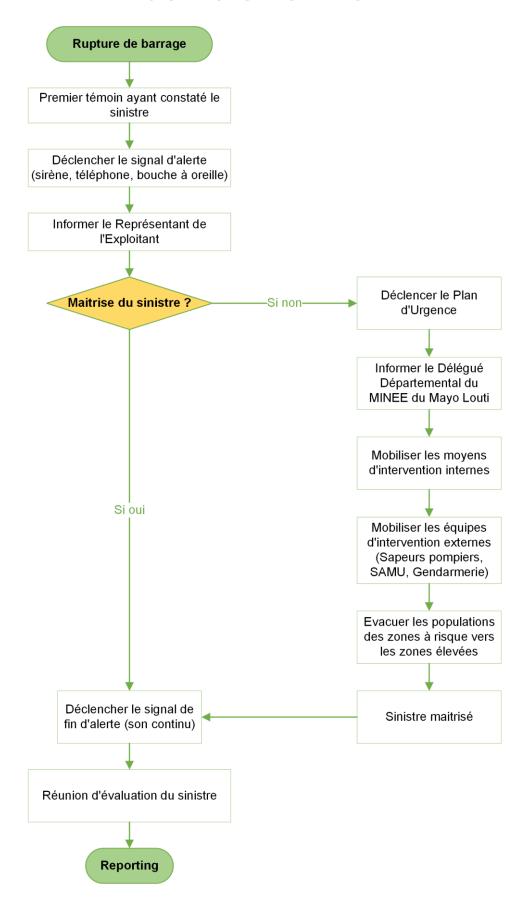
Début de l'alerte : Son émis pendant deux (02) secondes suivies d'une pause de trois (03) secondes pendant deux minutes minimums

Fin de l'alerte : Son continu émis pendant trente (30) secondes

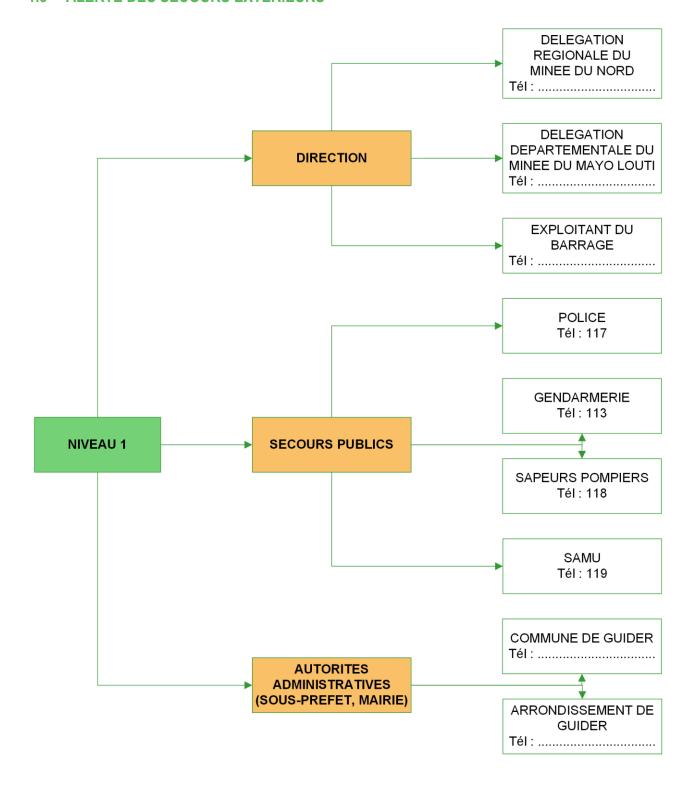


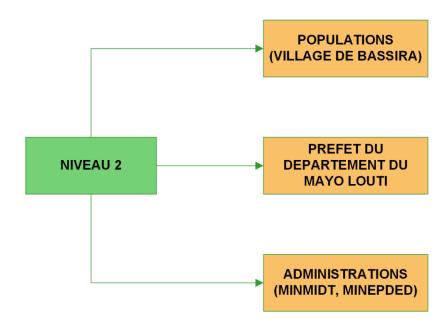
Former et sensibiliser le personnel d'exploitation, les populations voisines ainsi que les autorités à la signification des codes d'alerte et d'alarme

### 1.2 SCHEMA D'ALERTE EN CAS DE RUPTURE DU BARRAGE



### 1.3 ALERTE DES SECOURS EXTERIEURS





## 1.4 MESSAGE A COMMUNIQUER AUX SECOURS PUBLICS

Identification : Ici, Barrage de Bassira
Adresse : Arrondissement de Guider au lieu-dit Bassira
N° de rappel téléphonique :
Nature du sinistre : Rupture du barrage  Localisation : Crête, parement amont, parement aval, noyau, évacuateur de crue, prise d'eau, etc.
Heure de début :
Causes apparentes :
Etendue des dégâts :
Superficie déjà inondée :
Mesures prises ou en cours :
Demandons votre aide d'urgence pour une évacuation immédiate des populations situées en aval du barrage.
Répéter le message deux fois et faire répéter le message par votre correspondant.
Demander si votre correspondant a besoin d'informations complémentaires.
Ne jamais raccrocher le téléphone le premier, votre interlocuteur peut avoir des informations complémentaires à vous demander.
Préciser le numéro de téléphone : Pour me contacter,

# 1.5 MESSAGE DU DIRECTEUR DES OPERATIONS INTERNES VERS LES INTERLOCUTEURS LOCAUX

Ici, le responsable du Barrage de Bassira
Je suis M. / Mme et vous appelle au titre du Directeur des Opérations Internes
Nous avons une rupture de barrage
Cet évènement s'est déclaré le
Localisation précise de l'évènement :
Premières évaluations des conséquences :
<ul> <li>Habitations inondées : Oui / Non ;</li> <li>Si Oui, Estimation du nombre :</li></ul>
<ul> <li>Activités agricoles ou pastorales inondées et détruites : Oui / Non ;</li> <li>Si Oui, Estimation de la superficie :</li></ul>
<ul><li>Blessés : Oui / Non ;</li><li>Si Oui, Nombre de blessés :</li></ul>
<ul> <li>Personnes noyées : Oui / Non ;</li> <li>Si Oui, Nombre de personnes :</li> </ul>
<ul><li>Dégâts matériels :</li><li>Risques :</li></ul>
Mesures prises : □Intervention du personnel du barrage - □Evacuation de la population en aval du barrage - □Sapeurs-pompiers sur place
Nature du message à adresser aux médias :
Numéro de téléphone pour me contacter :

### 1.6 GESTION DE L'ALERTE

### **Principes**

Dès que l'ordre d'évacuation sonore ou verbale est donné, tout le personnel devra aider les populations en aval à évacuer vers les zones en hauteur identifiées préalablement en dehors des zones inondables. Si une, des zones est inaccessible, le Directeur des opérations internes ou son représentant en désigne un autre.

Une fois évacué, il faudra veiller à ce que personne ne retourne dans la zone dangereuse

Si possible, l'électricité devra être coupée pour éviter les risques d'électrocution

Les lignes téléphoniques doivent être laissées libres pour les secours

## Comptage

Pour le personnel de l'exploitant, le comptage devra se faire dans les zones en hauteur par le responsable de l'exploitant ou un membre de la direction.

Pour les populations, le comptage devra se faire par un représentant de chaque famille avec l'appui de la chefferie de Bassira.

Si des personnes sont absentes ou manquantes, la situation sera communiquée immédiatement au Directeur des opérations internes.

### Recherche des personnes manquantes

Après évaluation du rapport de comptage, et identification des personnes manquantes, le Directeur des opérations internes ordonnera la recherche des personnes manquantes par l'équipe de secouristes formées.

# 2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

2.1. Localisation du barrage
2.2. Plan d'ensemble de la zone d'enjeux
2.3. Plan d'implantation du barrage
2.4. Voies d'accès pour les secours

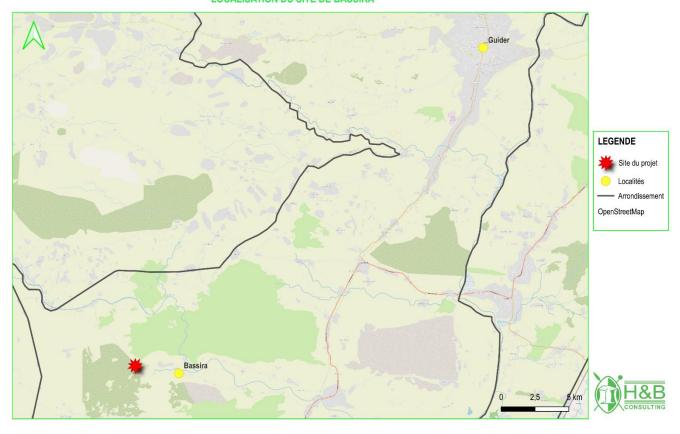
### 2.1 LOCALISATION DU BARRAGE

Le site de Bassira retenu pour la construction d'un barrage collinaire sur le Mayo Yaram, est situé à 55 km au Nord-Est de Garoua, à 35 km au Sud-Ouest de Guider et à 15 km au Nord-Ouest du village de Tchontchi se trouvant sur la route nationale RN1.

Ce site se trouve en pleine zone forestière à environ 3 km à l'Ouest de la localité de Bassira qui est constituée de plusieurs groupements de logements situés en aval du barrage projeté sur les deux rives du cours d'eau.

Administrativement, le site de Bassira est rattaché à la commune de Guider, département de Mayo Louti de la région du Nord Cameroun.

# PROJET D'ETUDES DE MOBILISATION ET DE VALORISATION DES EAUX PLUVIALES A TRAVERS DES RETENUES COLLINAIRES DANS LA REGION DU NORD (PEMVEP) LOCALISATION DU SITE DE BASSIRA

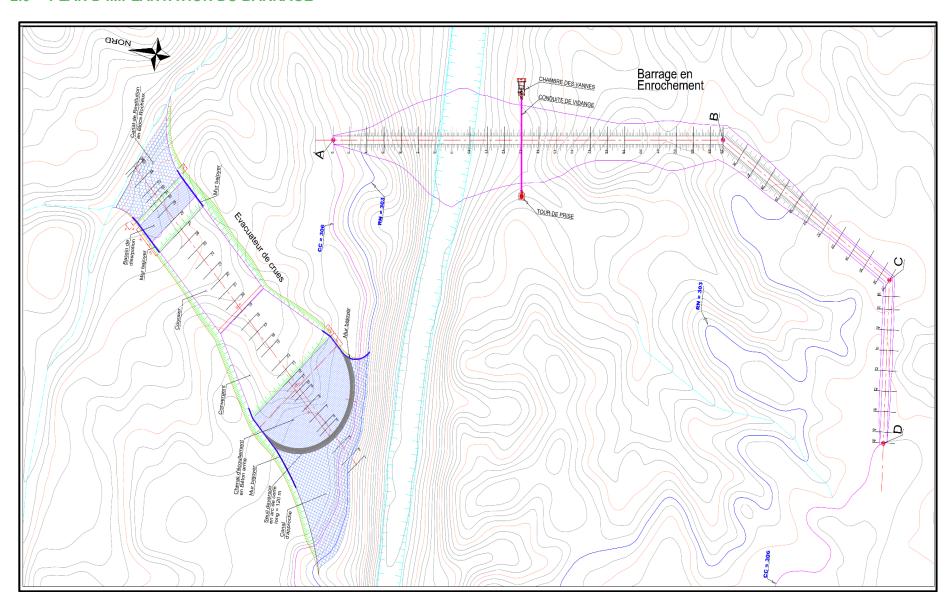


## 2.2 ZONE D'ENJEUX

Les habitations de la localité de Bassira sont réparties au niveau de la zone des enjeux, sous forme de plusieurs groupements plus ou moins importants, avec la présence d'une école primaire en rive gauche, située à 300 m du lit du cours d'eau.

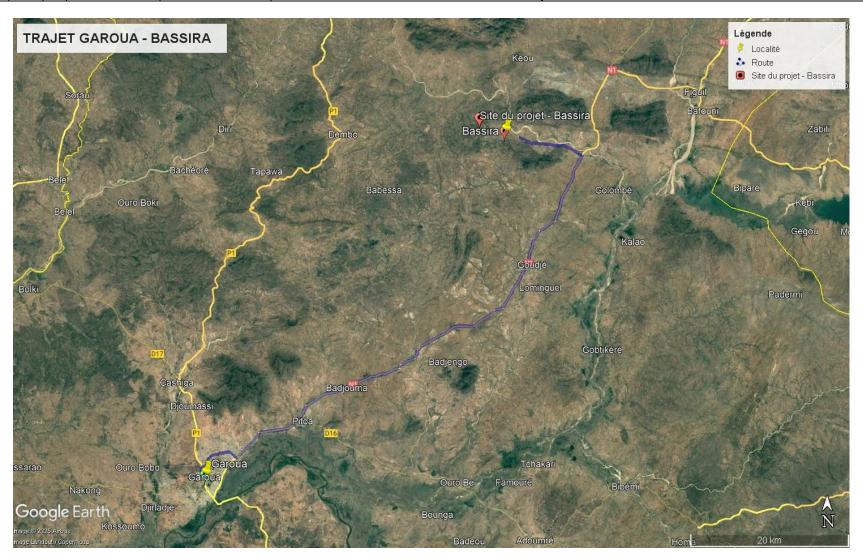


## 2.3 PLAN D'IMPLANTATION DU BARRAGE

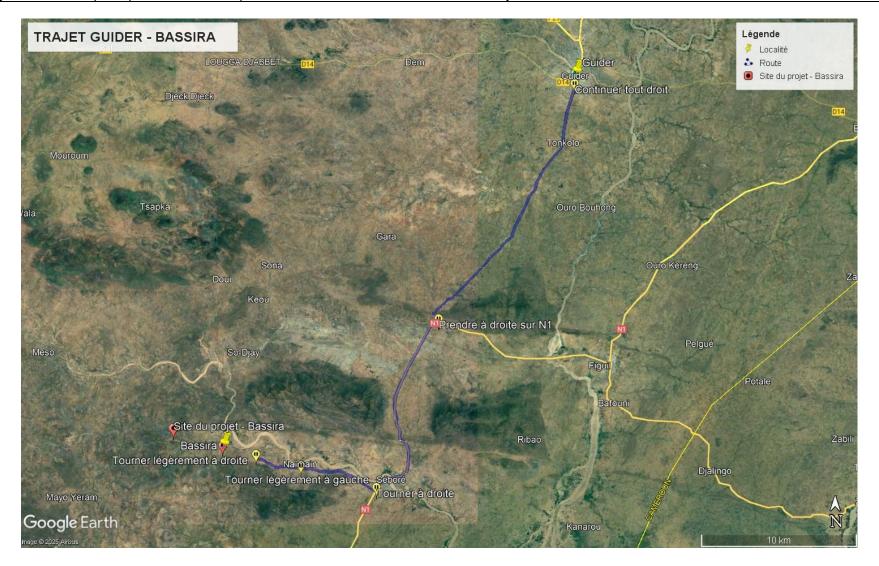


# 2.4 VOIE D'ACCÈS DES SECOURS

Les sapeurs-pompiers et le SAMU pourront intervenir à partir de Garoua. La distance est de 79 km et le trajet dure 1 h 35 min.



La gendarmerie et la police pourront intervenir à partir de Guider. La distance est de 41 km et le trajet dure 1 h 02 min.



# 3. EVALUATION DES RISQUES

3.1. Scénario de rupture et caractéristiques pour la brèche	
3.2. Modélisation de l'onde de submersion	
3.3. Evaluation du risque de rupture	

## 3.1 SCÉNARIO DE RUPTURE ET CARACTÉRISTIQUES POUR LA BRÈCHE

L'analyse des scénarios de risques de rupture du barrage, nous a conduit au choix du scénario le plus fréquent, le plus intensif et le plus dangereux et qui fera l'objet de modélisation hydraulique de l'onde de rupture pour évaluer les dégâts susceptibles d'être enregistrés au niveau de la zone d'enjeux en aval du barrage et sur la base desquels un plan d'urgence a été élaboré.

Cette analyse a montré que, la rupture par submersion du barrage à la suite d'une crue exceptionnelle, constitue un scénario incontournable de l'étude de dangers du barrage, du fait qu'il s'agit du scénario le plus fréquent, le plus intensif et le plus catastrophique en provoquant d'importants dégâts au niveau de la vallée en aval du barrage.

En effet, la rupture par submersion, considère que le niveau d'eau dans la retenue est supérieur à la cote crête du barrage, ce qui correspond au volume max de la retenue et au débit le plus élevé de la brèche et par conséquent c'est le risque le plus dangereux qui entraine le plus de dégâts.

Ceci nous a conduit à retenir le scénario de rupture par submersion dans l'étude de dangers du barrage.

A la suite d'un déversement par-dessus de la crête du barrage en remblai (en terre ou en enrochements), le mécanisme d'érosion régressive s'amorce alors à partir du coin aval de la crête et progresse jusqu'à ce qu'une brèche soit ouverte. Pour les barrages en remblai, la formation de la brèche est progressive et sa forme est généralement trapézoïdale.

Pour le barrage de Bassira, la crête du barrage se trouve à la cote **CC = 306 m**, correspondant à une hauteur du barrage H = 20 m par rapport au fond de la vallée se trouvant à la cote **286 m**.

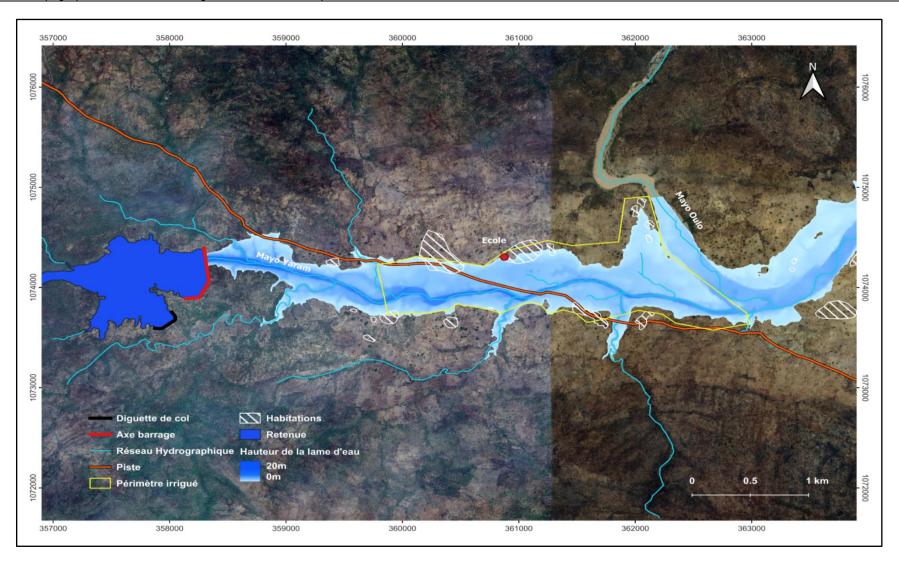
Les principales caractéristiques de la brèche sont :

• Largeur de la brèche : 56 mètres

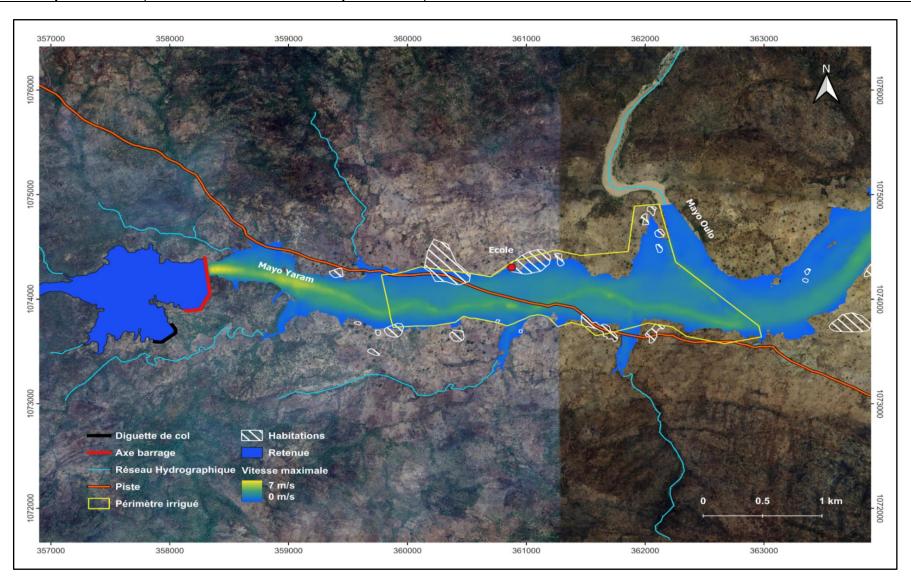
Temps de formation de la brèche : 35 minutes
 Débit de pointe de la brèche : 4304 m³/s

# 3.2 MODÉLISATION DE L'ONDE DE SUBMERSION

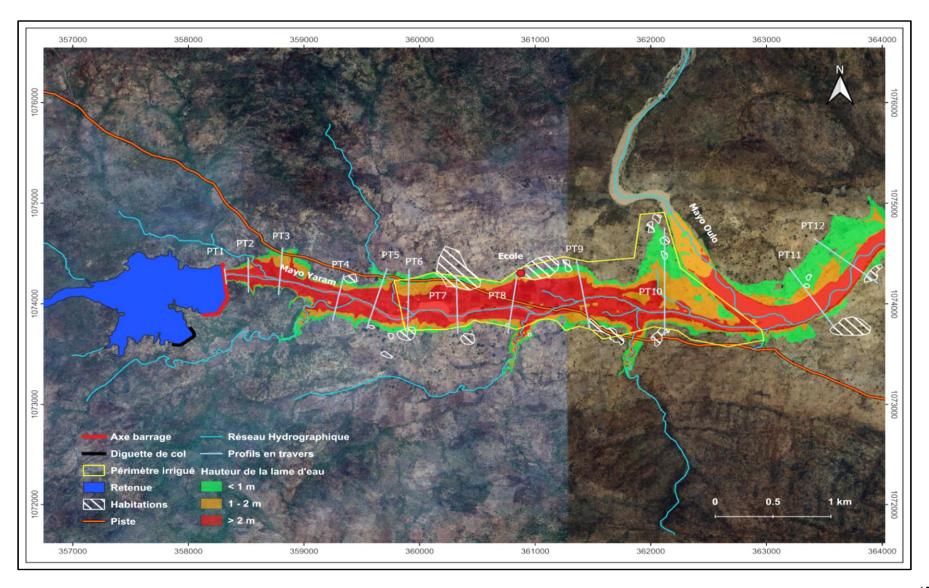
**Hauteur maximale d'eau :** Zone inondée sur 5 km à partir du barrage jusqu'à la confluence avec Mayo Oulo et couvrant environ 2,5 km². Largeur variant de 400 à 600 m selon la topographie du terrain. Une vingtaine d'habitations et piste d'accès traversant le cours d'eau, inondées.



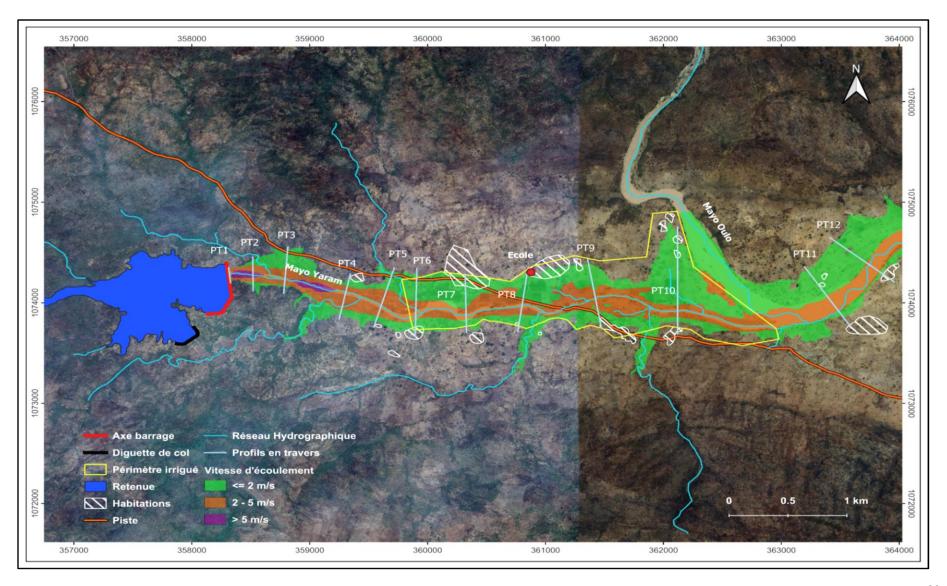
**Vitesse maximale d'écoulement**: La couleur bleue indique des vitesses inférieures à 2 m/s qui couvent le lit majeur du cours d'eau et les zones limitrophes sur les 2 rives. La couleur jaune foncé indique une vitesse de 5 à 7 m/s, alors le jaune clair indique une vitesse de 2 à 5 m/s. Ces vitesses sont observées au niveau du lit du cours d'eau.



Variation spatiale de hauteur d'eau : Aucune habitation ne sera touchée par le niveau élevé de danger, alors que la grande partie du périmètre irrigué sera affectée par le danger élevé (H > 2 m), ce qui va se traduire par de grandes pertes de cultures et d'importants dégâts au niveau des équipements hydro-agricoles.



Variation spatiale de la vitesse d'écoulement : Les vitesses élevées (> 5 m/s) se trouvent dans le lit du cours d'eau et juste en aval du barrage, alors qu'on trouve les vitesses moyennes (2 à 5 m/s) le long du lit majeur du cours d'eau et les faibles vitesses (< 2 m/s) sur les deux rives loin du lit du cours d'eau



### 3.3 EVALUATION DU RISQUE DE RUPTURE

### Temps de propagation de l'onde

Pour le barrage de Bassira, l'onde de submersion arrive au premier groupement d'habitations se trouvant à 1 km du barrage (PT4) au bout de 12 min. Au niveau de ce PT4, le niveau d'eau dans le lit du Mayo Yaram atteint son max de 6 m, au bout de 27 min, ce qui correspond à un temps de montée du niveau d'eau de 15 min et une durée de submersion de 33 min.

Les habitations se trouvant en rive gauche du cours d'eau au niveau du PT4, seront affectées par une lame d'eau < 1 m, correspondant un danger de faible intensité.

Pour les habitations situées en rive gauche au niveau du PT7 et du PT8 et qui sont moyennement affectées (1 à 2 m), le temps d'arrivé de l'onde est respectivement de 20 et 24 min, ce qui correspond à un temps de montée du niveau d'eau de 14 min et une durée de submersion de 31 min.

L'onde de rupture du barrage arrive au niveau du Mayo Oulo (PT12) au bout de 55 min, sur une distance de 6,2 km, ce qui atteste que l'onde est assez rapide.

Le temps de monté pour atteindre la hauteur maximale d'eau, est de 14 à 15 min.

La durée de submersion lors de la crue de l'onde est de 31 à 33 min.

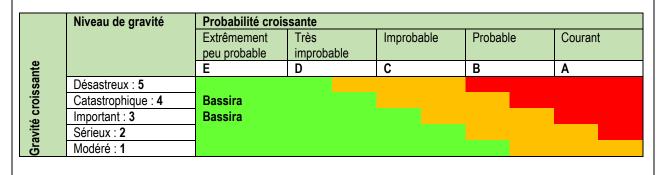
#### Enquête de terrain

Pour le barrage de Bassira, les résultats de l'enquête de terrain, montre qu'un total de 28 ménages et 215 personnes, seront impactées par l'onde de rupture du barrage.

L'onde de rupture du barrage de Bassira, ne constitue pas un danger élevé (H > 2 m) pour la population de la zone aval. En effet, les ménages situés en rive gauche au niveau du PT7 et qui seront affectés par une lame d'eau de 1,5 à 2 m, disposent de 25 min pour quitter leurs habitations vers des lieux plus hauts.

### Niveau du risque

Pour la rupture du barrage de Bassira, la probabilité d'occurrence correspond à un évènement extrêmement peu probable (niveau E), et la classe de gravité de l'onde de rupture est comprise entre **3 et 4** ; ce qui montre que le barrage se situe dans la zone verte



# 4. RECENSEMENT DES MOYENS

4.1. Secours aux sinistrés	
4.2. Moyens fonctionnels	
4.3. Moyens de communications	

# 4.1 SECOURS AUX SINISTRÉS

Moyens	Internes	Externes
	Localisation	Localisation
Kit de premiers secours	Bureau de l'exploitant du barrage	SAMU, Tél. : 119
Gilets de sauvetage	Bureau de l'exploitant du barrage	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118
Canots et/ou bouées de sauvetage	Bureau de l'exploitant du barrage	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118
Couvertures	Bureau de l'exploitant du barrage	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118
Brancards	-	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118
Ambulances	Tout véhicule léger pouvant transporter les personnes sinistrées	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118
Hôpitaux publics	-	Hôpital de Guider Hôpital Régional de Garoua Centre Hospitalier de Garoua

### 4.2 MOYENS FONCTIONNELS

### Pour le Directeur des Opérations Internes :

- Lignes téléphoniques au poste de commandement
- Renvoi des alarmes
- Exemplaire du PU
- Mégaphone
- Smartphone
- Plan du barrage et des zones de sécurité

### Pour le Chef de Poste de Commandement :

- Lignes téléphoniques au poste de commandement
- Renvoi des alarmes
- Exemplaire du PU
- Mégaphone
- Smartphone
- Plan du barrage et des zones de sécurité

### Pour la fonction Communication :

- Exemplaire du PU
- Contacts des destinataires externes
- Smartphone

## Pour la fonction Intervention / Exploitation :

- Exemplaire du PU
- Ensemble des moyens de secours disponibles sur site
- Mégaphone
- Smartphone
- Plan du barrage et des zones de sécurité

## Pour la fonction Observation :

- Exemplaire du PU
- Porte-documents (bloc note, ...)
- Smartphone

## Pour la fonction Logistique :

- Exemplaire du PU
- Porte-documents (bloc note, ...)
- Nécessaire écriture, tableau, papier A3/A4 et tous les supports administratifs adaptés
- Smartphone

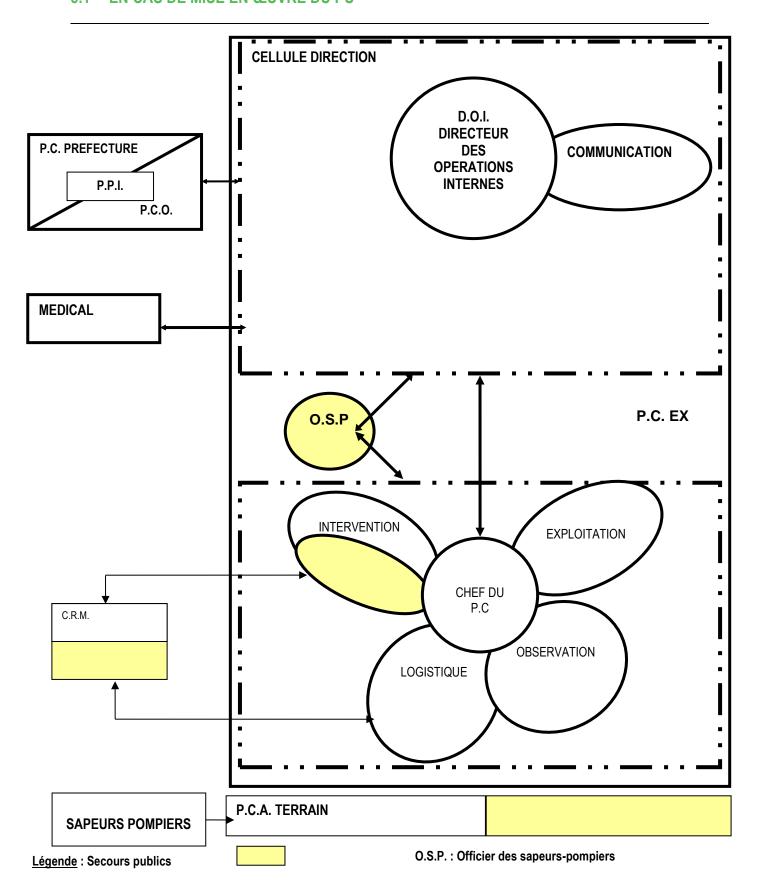
## 4.3 MOYENS DE COMMUNICATIONS

Туре	Lieu	Mise en œuvre / délai
Alarme	Barrage	Dès que l'évènement est constaté
Téléphone portable	Barrage	Dès que l'évènement est constaté
Mégaphone	Poste de commandement Village de Bassira	Dès que l'évènement est constaté
Griot	Village de Bassira	Dès que l'évènement est constaté

## 5. ORGANISATION DES SECOURS

5.1. En de mise en œuvre du PU	
5.2. Fiches de fonction	
5.3. Fiches annexes	
J.J. I ICHES difficaces	

## 5.1 EN CAS DE MISE EN ŒUVRE DU PU



#### 5.2 FICHES DE FONCTION

- Directeur des opérations internes
- Chef du poste de commandement
- Fonction communication
- Fonction intervention / exploitation
- Fonction observation
- Fonction logistique

# 5.2.1 Responsabilités du directeur des opérations internes

Missions essentielles	Actes réflexes	Moyens de la fonction
Définir les objectifs à atteindre	Se rend dès l'appel au lieu du	• Les représentants des
liés à l'évènement	poste de commandement	différentes fonctions ;
Valider la stratégie d'intervention	Mène l'intervention jusqu'à son	Lignes téléphoniques au poste
proposée par le chef du P.C, à	terme	de commandement
partir des réflexions menées par	S'informe rapidement de la	Renvoi des alarmes
le P.C EX	situation, lieu et nature du	Exemplaire du PU
Informer dans les meilleurs	sinistre, personnes contactées,	Mégaphone
délais les autorités et	secours déclenchés	Smartphone
administrations concernées si	Appelle et engage les moyens	Plan du barrage et des zones de
cela n'a pas déjà été fait et les	d'intervention	sécurité
tenir informées des évolutions	Fait procéder à l'évacuation	
Veiller à l'intégration des secours	totale des populations situées	
publics	dans les zones à risques en	
Veiller à la prise en compte des	partant des plus risquées au	
évolutions possibles des	moins risquées	
évènements	Constitue le PC	
Gérer l'ensemble des actions de	S'assure que les fonctions	
communication (personnel	prévues à l'organigramme sont	
interne, siège société, autorités,	effectivement assurées	
média, familles, populations,		
etc.)		
Être prêt à appliquer ou faire		
appliquer si c'est nécessaire les		
actions d'urgences prévues		

## 5.2.2 Responsabilités du chef de poste de commandement

	Missions essentielles		Actes réflexes	Moyens de la fonction
•	Organiser la mise en place des	•	Se rendre au P.C. ex.	Important
	différentes fonctions du P.C. ex.	•	Prendre les documents relatifs	La fiche d'évaluation de la situation
•	Ordonner la réflexion et les		au PU notamment ceux de sa	et le tableau du P.C. sont les Outils
	actions du P.C.		fonction	de travail permettant à chaque
•	Proposer la stratégie au D.O.I.	•	S'informer auprès du P.C.A. de la	nouvel arrivant de s'informer
•	Faire élaborer les tactiques par le		situation	
	P.C.	•	Type de sinistre	Lignes téléphoniques au poste
•	Décider de leur mise en œuvre	•	Informer le PC dès sa prise de	de commandement
•	Faire appliquer les décisions		fonction	Renvoi des alarmes
	stratégiques du D.O.I.	•	Remplir la 1ère fiche d'évaluation	Exemplaire du PU
•	S'assurer de la bonne		de la situation ou renseigner le	<ul> <li>Mégaphone</li> </ul>
	coordination des actions définies		tableau du P.C. ; la diffuser à la	Smartphone
	par le P.C. et l'intervention sur le		cellule de direction.	Plan du barrage et des zones de
	terrain	•	Coordination P.C.À tout moment	sécurité
•	Veiller à l'intégration des	•	S'informer auprès des diverses	
	sapeurs-pompiers au niveau de		fonctions du P.C. des actions	
	la fonction intervention		engagées et décider s'il y a lieu	
•	S'assurer de la bonne circulation		des actions complémentaires	
	de l'information :		o Protection des	
	o Entre au niveau du P.C		personnes	
	o P.C. ET P.C.A		o Alerte des zones sous	
	o Entre P.C. et cellule de		le vent	
	direction		<ul> <li>Service d'ordre</li> </ul>	
	o Entre P.C. ET C.R.M.		o Renfort de l'équipe	
	<ul> <li>Entre P.C. et médical</li> </ul>		médicale	
		•	Protection de l'environnement	
			(interne, externe)	
		•	Moyens supplémentaires	
			<ul> <li>Rappel de personnes</li> </ul>	
			<ul> <li>Alerte à l'aide mutuelle</li> </ul>	
			o Appel aux sapeurs-	
			pompiers	

## 5.2.3 Responsabilités de la fonction communication

Missions essentielles	Actes réflexes	Moyens de la fonction
• Informe le Directeur des	Accueille les médias, leur	Exemplaire du PU
opérations internes (DOI) des	explique le fonctionnement de	Contacts des destinataires
demandes d'information,	l'entreprise ;	externes
d'interview ou de rencontre	Les renseigne sur le déroulement	Smartphone
Assure ou prépare pour le	des opérations ;	
directeur des opérations internes	Propose des actions de presse	
la communication pour : les	avec le Directeur des opérations	
autorités administratives, les	internes (DOI)	
populations, les propriétaires, les		
média, l'extérieur		
Organise l'accueil des autorités,		
des médias, des familles, des		
populations		
Tiens informé la direction		
hiérarchique, le service juridique,		
le service assurance		

## 5.2.4 Responsabilités de la fonction intervention / exploitation

# 5.2.5 Responsabilités de la fonction observation

Missions essentielles	Actes réflexes	Moyens de la fonction
Consigne les phases d'évolution	Observer le déroulement des	Exemplaire du PU
du sinistre	opérations	Carnets, stylos
Constitue les pièces d'archives	Préserver les pièces ou	Appareils photos
audiovisuelles par :	documents importants	• Jumelles
<ul> <li>Enregistrement vidéo</li> </ul>		Magnétophone
o Enregistrement audio		Caméra vidéo, etc.
des communications		
<ul> <li>Prises de photos</li> </ul>		
• Préserve les pièces ou		
documents importants :		
<ul> <li>Diagramme de marche</li> </ul>		
<ul> <li>Matériel à expertiser</li> </ul>		
<ul> <li>Messages</li> </ul>		
Participe à l'étude après accident		

## 5.2.6 Responsabilités de la fonction logistique

#### 5.3 FICHES ANNEXES

- Annuaire téléphonique interne
- Annuaire téléphonique externe
- Implantation du PC
- Rapport d'accident

## 5.3.1 Annuaire téléphonique interne

No	Name of Britanna	Facultina	Num	éros
N°	Noms et Prénoms	Fonctions	Fixes internes	Cellulaire
01		Délégué Régional du MINEE du Nord / Délégué		
02		Délégué Départemental du MINEE du Mayo Louti		
03		Représentant de l'exploitant du barrage		
04		Représentant de l'ingénieur spécialiste		
05		Représentant du service de contrôle		

# 5.3.2 Annuaire téléphonique externe

<b>5</b>	N. I. A. A.	Numéros		
Fonctions	Nom des structures	Fixes / Cellulaires	Lignes vertes	
Secours Publics	Sapeurs-Pompiers de Garoua		118	
	SAMU de Garoua		119	
	Hôpital de Guider	6 70 80 37 64	N/A	
Urgence médicale	Hôpital Régional de Garoua		N/A	
	Centre Hospitalier Régional de Garoua		N/A	
Police de Guider			117	
Gendarmerie de Guider		6 79 11 95 80	113	
Arrondissement de Guide	ir		N/A	
Commune de Guider			N/A	
Délégation Régionale du	MINMIDT du Nord		N/A	
Délégation Départementa Louti	ale du MINMIDT du Mayo		N/A	
Délégation Départementa Mayo Louti	ale du MINEPDED du		N/A	
Chefferie de Bassira			N/A	

#### 5.3.3 Implantation du Poste de Commandement

Le Poste de Commandement (PC) se situera en aval du barrage à proximité de la piste d'accès à Bassira en dehors des zones potentiellement inondables. Une tente ou bâche pourra être dressé pour la circonstance. Il doit être accessible, proche des infrastructures de communication et disposer des espaces pour les réunions et la coordination des actions.

Pour un fonctionnement efficient du PC, il doit disposer des moyens suivants :

- Le Plan d'Urgence ;
- Des gilets de sécurité pour les différents responsables de fonction ;
- Un Tableau blanc ou tableau papier;
- Une caisse « commandement » avec différentes fournitures de bureau ;
- Un cahier « journal de bord » ;
- Un cahier manifold pour les messages ;
- Des appareils photographiques, caméscope, téléphone interne et externe et radio;
- Des combinaisons de protection du corps ;
- Le plan d'implantation du barrage ;
- Le plan des zones inondables ;
- Le plan des zones de sécurité.

## 5.3.4 Rapport d'accident

	•	•	, directe	eur des opérations internes, à heures le
Aut	orités d	lestinataire	s : A définir par le directeur des opéra	rations internes
1.	DONNI	EES GENEI	RALES:	
	a.	Date et he	eure de l'accident :	
	b.	Date et he	eure du déclenchement du POI :	
	C.	Adresse o	lu site sinistré :	
	d.	Type d'ac	tivité conduite sur le site sinistré :	
2.	TYPE I	D'ACCIDEN	Τ:	
	a.	Nature du	sinistre:	
	b.	Zone con	cernée :	
	C.	Substance	es émises :	
	d.	Zone atte	inte par l'émission de substance :	
3.	DESCF	RIPTION DE	S CIRCONSTANCES DE L'ACCIDE	ENT:
4.	MESU	RES D'URG	ENCE PRISES :	
	a.	Moyens n	nis en œuvre :	
	b.	Moyens a	ttendus (secours, évacuation, etc.) :	
	C.	•	e surveillance :	
5.	CAUSE	ES DE L'AC		
	a.	•	à préciser) :	
	b.	Non défin		
6.	TYPES	ET IMPOR	TANCES DES DOMMAGES	
	<u>a.</u>	Dommage	es aux personnes :	
			Internes à l'établissement	Externes à l'établissement
	Morts			
	Bless			
	Introu	ıvables		
	b.	Personne	s exposées	
	C.	•	es aux biens	
	d.	•	es à l'environnement	
	e.	Risques r	ésiduels	

#### 6. INFORMATION ET SENSIBILISATION

Les parties prenantes et les populations susceptibles d'être impactées par l'onde de rupture du barrage, seront informées et sensibilisées sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis en cas de rupture du barrage.

En effet, l'information préventive de la population est nécessaire et chaque citoyen doit prendre conscience de sa propre vulnérabilité face aux risques et pouvoir la minimiser. Pour cela, il est nécessaire de le tenir informé sur la nature des risques qui le menacent ainsi que sur les consignes de comportement à adopter en cas de rupture du barrage.

C'est ainsi que l'exploitant du barrage organise des campagnes d'information et de sensibilisation, au moyen de documents composés au minimum de brochures, d'affiches et de panneaux. Son objectif est de faire connaître les risques de rupture du barrage et les consignes de sécurité spécifiques.

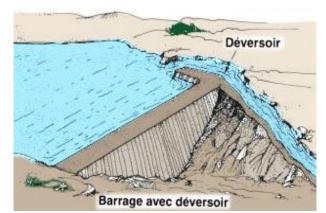
Le plan d'information et de sensibilisation de la population située en aval du barrage, notamment celle susceptible d'être impactée par l'onde de rupture du barrage, sera mise œuvre juste après la construction du barrage et s'intensifie durant la période de la première mise en eau du barrage, car elle constitue la phase la plus critique de la vie du barrage.

Il est à signaler que la mise en œuvre du plan d'information et de sensibilisation des parties prenantes et de la population concernée, doit être mis en œuvre par un prestataire spécialiste dans la communication et le média, sur demande du propriétaire du barrage.

D'autre part, la campagne d'information et de sensibilisation de la population devra être périodique (tous les 2 ou 3 ans) pour la mise à jour de l'état de vigilance de la population concernée vis-à-vis des effets de l'onde de rupture du barrage.

On présente ci-après, à titre indicatif, des images, des photos, des affiches, des brochures et des panneaux, qui pourront être utilisées lors de la campagne d'information et de sensibilisation des parties prenantes et des populations concernées.

#### Illustrations sur les impacts à la suite d'une rupture du barrage



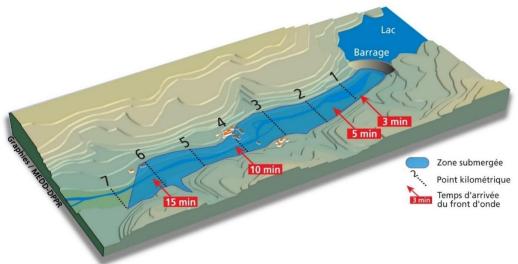






#### Premiers réflexes à la suite d'une rupture du barrage





#### Questions-Réponses pour avoir les bons réflexes en cas d'une rupture du barrage

# 8 questions-réponses pour avoir les bons réflexes

# • Qu'est-ce qu'une rupture de barrage ?

Il s'agit d'une destruction partielle ou totale d'un barrage. Les causes peuvent être techniques, naturelles ou humaines et dépendent des caractéristiques propres du barrage. Ainsi, la rupture peut être progressive ou brutale.

Une rupture de barrage entraîne la formation d'une onde de submersion se traduisant par une élévation brutale du niveau de l'eau à l'aval. L'onde de submersion

> ainsi que les zones menacées sont représentées sur la carte de risque. Cette carte obligatoire détermine en tout point de la

vallée, dès le projet de construction, quelles seront les hauteurs et la vitesse de l'eau, les délais de passage de l'onde, ...

# Que fait-on pour éviter les accidents ?

Tout est fait pour détecter un incident et le maîtriser avant qu'il ne prenne de l'ampleur. Avant tout, l'exploitant est dans l'obligation de mettre en évidence les risques de ses ouvrages et installations, leurs conséquences, les moyens de les prévenir et d'y faire face.

Pour les barrages, une attention particulière est portée sur leur surveillance et sur l'anticipation de phénomènes météorologiques.

L'ensemble des actions et études est soumis au contrôle de l'État, dont la DREAL est le représentant.

# Et si l'accident se produit malgré cela ?

Dans toute activité humaine, le risque zéro n'existe pas. Il faut se préparer à l'accident majeur en planifiant par avance les moyens d'intervention.

- L'exploitant établit un POI [Plan d'opérations Interne] pour la mise en oeuvre de ses moyens propres si un événement menace l'intégrité de l'ouvrage.
- L'État fixe dans un dispositif spécifique ORSEC PPI (Plan Particulier d'Intervention) propre à chaque ouvrage, les moyens de secours publics (pompiers, SAMU, forces de police...) lorsque l'accident s'aggrave jusqu'à devenir majeur. Ce plan prévoit également l'alerte des populations.

## @ Cela suffit-il ?

Non, il faut éviter d'augmenter la densité de population dans les zones les plus proches du risque. Si nécessaire, des mesures de restriction de l'urbanisme à proximité des cours d'eau sont introduites dans les PLU [Plans Locaux d'Urbanisme ex-POS].

# 6 Comment suis-je averti d'un accident majeur ?

Par les sirènes des exploitants, le téléphone et par la radio qui alertent les personnes, dans le périmètre du PPI concerné, si un accident majeur est arrivé ou est imminent. Ces sirènes émettent un son particulier typique des cornes de brume (signal intermittent pendant 2 minutes, avec des émissions de 2 secondes séparées d'interruptions de 3 secondes).

## 6 Pourquoi faut-il évacuer ?

Alin de se protéger d'une onde de submersion, la seute véritable mesure de sauvegarde est d'évacuer la zone et de gagner le plus rapidement possible les points de rassemblement les plus proches définis dans l'ORSEC PPI

# Pourquoi ne pas aller chercher les enfants à l'école ?

Dès le début de l'alerte, les enseignants les prennent en charge afin de les évacuer sur les zones spécifiques. Si vous chercher à les récupérer, ils seront déjà partis et vous aurez perdu du temps. Vous risquez de vous exposer inutilement. Vos enfants bénéficient du PPMS [Plan Particulier de Mise en Sûreté des élèves].

# Pourquoi écouter la radio ?

C'est par la radio locale que vous seront données les consignes des autorités et les renseignements sur l'évolution de la situation ou la fin de l'alerte. Mais, tous les médias seront également mis à contribution.

#### **Consignes Générales**



## 7. EXERCICES D'ENTRAINEMENT

7.1. Compte-rendu de l'exercice
7.2. Fiches de fonction
7.3. Fiches annexes
7.3. Fiches annexes

#### 7.1 COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE

Nature de l'exercice	
Date et heure de début	
De fin	
FONCTIONS assurées	RESPONSABLES
FONCTIONS assurées  Responsable des secours	
Responsable des secours	
Responsable des secoursF.Exploitation	

MOYENS ENGAGES	DELAI D'ENGAGEMENT	FONCTIONNEMENT
PERSONNEL		
INTERNE		
EXTERNE		
MATERIEL		
INTERNE		
EXTERNE		

#### 7.2 FICHE D'EXERCICE

QUOI ?			
QUI ?	<ul> <li>□ Responsable</li> <li>□ Exploitation</li> <li>□ Intervention</li> <li>□ Observation</li> </ul>	Avec	
OÙ ?			
QUAND ?	Prise de décisions : he Par Délai de préparation Début d'exécution Délai d'exécution	eures	
COMMENT?	MOYENS ENGAGES  PERSONNEL Interne  Externe MATERIEL Interne  Externe	DELAI	FONCTIONNEMENT
RESULTAT			

#### 7.3 EXEMPLE D'EXERCICE

QUOI ?	Incendie au niveau des groupes électrogènes				
QUI ?	<ul> <li>√ Responsable des secours</li> <li>√ Exploitation</li> <li>√ Intervention</li> <li>□ Observation</li> </ul>	□ avec □ □			
OÙ ?	Au point de commandement				
QUAND ?	Prise de décisions : à 15 heures (exemple) Par le responsable des secours Délai de préparation : 15 Minutes de préparation pour l'organisation des secours Début d'exécution : 15 h 15 min Délai d'exécution : 30 min, donc 45 min maximum pour organiser <sup>2</sup>				
	MOYENS ENGAGES	DELAI	FONCTIONNEMENT		
COMMENT?	PERSONNEL Interne: responsable des secours, responsable intervention	Immédiatement après le sinistre (environ 15 min)  De préférence immédiatement après l'appel du renfort  Dès le commencement de l'incendie	Evaluation du sinistre, définition de la stratégie, appel des renforts.  Sauvetage et premiers soins aux victimes. Protection du voisinage  Attaquer la base des flammes à l'aide d'extincteurs appropriés ainsi que à l'aide du sable des bacs		
RESULTAT	Incendie maitrisé Blessés évacués à l'hôpital	Maximum 45 min			